



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associaziun da las Vischnancas Svizras

Communiqué de presse

Berne, 16 mars 2026

L'« initiative du chaos » menace la sécurité et la voie bilatérale – l'ACS recommande un non clair

L'Association des Communes Suisses (ACS) rejette clairement l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! », qui sera soumise au vote le 14 juin prochain. Un oui à l'initiative aurait de lourdes conséquences, notamment pour les EMS, les déchetteries communales ou les organisations de soins à domicile.

L'initiative de l'UDC obligerait la Confédération à prendre des mesures si la population résidente permanente de la Suisse atteignait le seuil de 9,5 millions de personnes avant 2050. Si la limite de 10 millions devait être dépassée, le Conseil fédéral serait tenu de dénoncer des accords internationaux comme celui sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE (ALCP).

Selon l'ACS, cette limite supérieure rigide n'est **pas une option viable** et ne fait que créer de nouveaux problèmes, pour la Suisse et pour les communes. Aujourd'hui déjà, les personnes qui prennent leur retraite sont plus nombreuses que celles qui arrivent sur le marché du travail. **La Suisse dépend donc largement de la libre circulation des personnes avec l'UE et de l'immigration de personnel qualifié. C'est également le cas pour les communes : sans immigration, il manquerait du personnel qualifié dans les EMS et les organisations de soins à domicile ainsi qu'au sein des services techniques des secteurs de l'entretien des routes, des espaces verts, des infrastructures ou encore des services hivernaux. Des professionnelles et professionnels qualifiés feraient aussi défaut dans l'informatique ainsi que dans les services de sécurité et de secours, augmentant ainsi les risques au quotidien.**

Une limitation stricte de l'immigration aggraverait inutilement la pénurie de personnel qualifié et menacerait les relations bilatérales avec l'UE, essentielles pour la Suisse. Il faut toutefois répondre aux problèmes posés par l'immigration en protégeant systématiquement le système de l'asile contre les abus, en créant davantage de logements et en remédiant aux goulots d'étranglement dans les infrastructures. Imposer une limite de population rigide ne résout rien, cela menace notre bien-être, nous isole de l'Europe et fait fi de l'évolution démographique. C'est pourquoi le comité de l'association rejette la dangereuse « initiative du chaos » de l'UDC.

Contact :

Mathias Zopfi, président de l'ACS, tél. 079 249 19 22

Claudia Kratochvil-Hametner, directrice de l'ACS, tél. 076 587 45 45

L'Association des Communes Suisses ACS est depuis 1953 la voix officielle des communes suisses à l'échelle fédérale et elle représente leurs intérêts au niveau politique. Le cœur de son travail politique consiste à améliorer durablement les conditions-cadres des communes et à renforcer leur rôle en tant que troisième échelon fédéral. Grâce à ses projets et à son magazine « Commune Suisse », elle crée une plus-value supplémentaire pour les communes suisses. Environ 1500 communes, soit 70 pour cent de toutes les communes suisses, sont aujourd'hui affiliées à l'ACS.